

27/04/2017 : Rana Plaza : 4 ans après le drame, qu'attend donc la Commission pour agir ? – Tokia Saïfi (LR,PPE, Fr)

« Qu'attend donc la Commission ?! Cela fait quatre ans qu'elle nous promet le lancement d'une action pour responsabiliser davantage la production textile et quatre ans que nous attendons en vain. C'est inacceptable ! » a expliqué Tokia Saïfi, alors que les députés européens ont voté un rapport sur l'initiative phare de l'Union pour le secteur de la confection, aujourd'hui en session plénière du Parlement européen.

« L'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh a révélé des dysfonctionnements dans la chaîne d'approvisionnement du textile. Les entreprises européennes doivent veiller à ce que la production textile ne menace pas la sécurité et la vie d'ouvriers du secteur, y compris dans des pays tiers », a ajouté la députée.

Cette prise de conscience a amené de nombreuses entreprises à développer davantage d'initiatives individuelles en travaillant sur la promotion et la diffusion des normes sociales et normes du travail ainsi que sur la traçabilité de leurs produits. « Il est urgent de mettre en place en parallèle un cadre européen qui permette d'harmoniser les pratiques et de garantir un accès pour nos consommateurs à une information fiable et un produit sain. Nous ne devons pas non plus oublier les PME qui représentent 90% des entreprises du secteur textile : un soutien technique et financier doit être prévu.

Le document de travail présenté par la Commission hier sur le sujet est une première étape mais nous attendons surtout de la Commission qu'elle soit plus ambitieuse et qu'elle fasse une proposition législative », a indiqué Tokia Saïfi. « Enfin, l'Union européenne doit continuer son action au niveau international et devenir un véritable leader en matière de responsabilité sociale des entreprises. La prise de conscience doit avoir lieu non seulement au niveau européen mais également dans les États tiers producteurs de textile » a conclu la députée.